

Forum de l'économie Vaudoise

Story telling Inde 3 minutes **fertilité**

J'aime cette histoire car elle m'a permis de découvrir que souvent les produits dont quelqu'un veut absolument se débarrasser et qu'il appelle déchets correspondent parfois aux produits que quelqu'un d'autre souhaite absolument acquérir et qu'il appelle une matière première. Il suffit d'un peu d'efforts, de recherches et d'imagination. Lorsque l'on vous parle d'économie circulaire, tout est là !

Ces années là, c'est aussi pour moi le début d'une grande passion pour mon métier. Depuis que j'ai racheté l'entreprise familiale en 2002, elle a bien grandi: une activité internationale avec du commerce pour une division, et Retripa, l'autre division du groupe, qui est devenu le champion du recyclage de déchets en Suisse Romande.

Bien, parlons maintenant un peu d'imposition puisque c'est la thématique, et plus particulièrement de la taxe sur les entrepreneurs: Je rentrais chez moi un soir - et j'insiste sur le chez moi - en ouvrant le courrier je trouve une lettre de l'Administration cantonale des Impôts qui contenait les décisions de taxation personnelles couvrant 4 années consécutives d'un coup. Le montant dû était près du double des acomptes déjà payés sur toute la période. J'étais certain qu'il s'agissait d'une erreur jusqu'au moment où mon fiscaliste me donne l'explication: la valeur de ton entreprise constitue une fortune imposable, cette valeur a fortement augmenté ces dernières années, il rajoute un Bravo mon cher ! C'était pourtant pour moi la prise de conscience d'une problématique typiquement Vaudoise qui est le cauchemar de bon nombre d'entrepreneurs vaudois et met certains d'entre eux dans des situations absolument dramatiques.

Vous avez sans doute remarqué, les impôts servent de plus en plus souvent à modifier votre comportement, à vous contraindre à une morale: la taxe sur le tabac vous décourage de fumer pour des raisons évidentes de santé, la taxe au sac vous encourage à recycler (et j'en suis bien content) car les ressources naturelles sont limitées, la taxe sur le co2 vous encourage à considérer la lutte en faveur du climat. Dans le canton de Vaud, nous avons une exclusivité mondiale: une taxe sur les entrepreneurs qui punit les entrepreneurs lorsqu'ils développent leur entreprise. C'est à dire à prendre des risques, à créer de l'emploi, à développer le rayonnement économique du canton et en fin de compte à apporter aussi plus d'impôts.

Problème

Cela demande quelques explications complémentaires. Souvent, le grand public fait une confusion entre l'imposition des entreprises et l'imposition des entrepreneurs, il pense que c'est la même chose. Le grand public pense que après avoir voté sur la RIE3 vaudoise, puis la RFFA, l'économie est très bien servie. D'ailleurs, il est vrai que les entreprises paient des impôts bas en Suisse et notamment dans le canton de Vaud, en comparaison internationale.

Mais ce qui me préoccupe ici, ce n'est pas l'imposition de l'entreprise, c'est l'imposition de l'entrepreneur en tant que personne physique selon la terminologie fiscale. Comment arrive-t-on donc à une imposition confiscatoire pour l'entrepreneur ? L'entrepreneur va payer en premier lieu des impôts sur son salaire. Suivant les niveaux de salaire, il s'agit d'un taux de 20 à 40% d'imposition. A cela va s'ajouter l'impôt sur la fortune. Hors, souvent, sa seule fortune, c'est son entreprise. C'est cet impôt qui est la taxe sur les entrepreneurs. Il paie un impôt sur la fortune, non pas sur de l'argent liquide qu'il a en poche ou des titres à la bourse que l'on peut vendre en 5 minutes si l'on appelle son banquier, mais il a des bouts de papiers, des titres de propriété, que sont les actions de sa propre entreprise. Ces titres ont une valeur virtuelle tant qu'il ne vend pas l'entreprise et il est souvent très compliqué de n'en vendre qu'une partie. Le canton va évaluer la valeur de ces titres en évaluant l'entreprise et donner une valeur en utilisant ses propres formules, et arriver à un résultat souvent bien éloigné du marché réel. Il faut de plus souligner que sur le canton de Vaud, le taux d'imposition sur la fortune est l'un des plus élevés de Suisse, avec Genève.

Comme cet impôt s'additionne à l'impôt sur le revenu, les entrepreneurs peuvent se retrouver à des taux d'imposition effectifs que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans le monde, soit au maximum de 72% de leur revenu. A cela s'ajoutent les retenues sociales et on peut arriver à 80% d'imposition.

80% d'imposition donc. C'était une promesse de campagne de Francois Hollande pour taxer les super riches - jamais mis en pratique, le canton de Vaud le fait pourtant depuis de nombreuses années. Cela veut dire que 4 francs sur 5 que vous gagnez vont directement aux impôts. Dit autrement, lorsque vous allez au restaurant et que vous payez une addition de 100 francs, vous devez avoir tiré 500 francs au préalable de revenus de l'entreprise. Chaque année, du premier janvier au 19

octobre l'ensemble de mes revenus ne servent qu'à payer mes impôts, c'est à dire pour l'année 2021 encore 3 semaines.

Pourquoi ne retrouve-t-on un tel impôt nulle part ailleurs ? parce que l'impôt sur la fortune n'existe pratiquement plus nulle part dans le monde- il a été éliminé dans presque tous les pays . La France, qui traîne une réputation d'oppression fiscale, qui avait un impôt sur la fortune jusque récemment, aboli sous le président Macron, avait toujours exclu la valeur des entreprises du calcul de la fortune. Pourquoi, parce que la France avait compris que taxer les entrepreneurs sur leur succès, c'est évidemment se tirer une balle dans le pied.

Et les autres cantons romands qui ont un impôt sur la fortune élevé ? Eh bien ils excluent au moins partiellement la valeur de l'entreprise du calcul.

Quelques témoignages

J'aimerais vous faire part de 4 témoignages que j'ai reçus ou que j'ai sollicités à l'occasion de cette matinée:

1. Nous sommes hôteliers depuis 3 générations. Le Covid nous a frappé de plein fouet. Mais nous devons continuer à payer personnellement un impôt sur la fortune basée sur les années précédant la pandémie.

L'administration a un délai très long entre l'exercice comptable sous revue et le moment de la taxation définitive. La situation peut avoir complètement changé ! Il n'est donc pas impossible de devoir tirer des liquidités importantes de votre entreprise pour payer vos impôts privés, alors que l'entreprise en a justement besoin impérativement pour survivre, et aucune banque ne vous prêtera de l'argent pour vous aider à payer vos impôts.

Si vous faites faillite, personne ne vous remboursera jamais les sommes déjà payées, et on a d'ailleurs bien du mal à faire des réserves personnelles durant les belles années avec ce taux d'imposition.

2. Je suis entrepreneur dans le domaine de la promotion immobilière. Je suis imposé au taux de 70%. Mon épouse souhaite maintenir son indépendance et continuer son activité professionnelle dans l'enseignement. Problème, nous sommes imposés en tant que couple au taux de 70% et donc ses revenus après impôts ne couvrent de loin pas les charges de garde des enfants.

On imagine souvent l'entrepreneur comme un individu seul. N'oublions pas que la taxation personnelle a un impact sur toute la famille, et que cet impact peut fortement déstabiliser un équilibre parfois fragile. L'entrepreneur a justement besoin du soutien inconditionnel de sa famille pour mener sa barque.

3. Nous sommes une bande de copains issue de l'Epfl et nous avons fondé une startup. Nous avons sacrifié nos vies pendant des années, pris le minimum de salaires, passé des centaines de nuits blanches au labo, mais nous avons réussi ! Notre dernier tour de table nous valorise à plus de 10mio de francs. Mauvaise nouvelle, car l'impôt sur la fortune que nous avons découvert à cette occasion nous forcera à perdre le contrôle de notre bébé.

Que cela soit dit, cela ne sert strictement à rien d'avoir les meilleurs hautes écoles du monde (Epfl, Ecole Hôtelière, etc.), de dire aux étudiants: vous allez faire une start-up qui va changer le monde, si une fois qu'ils auront développé une entreprise rentable, parfois au sacrifice de leurs salaires pendant plusieurs années, ils feront face à un impôt sur la fortune qui les forcera peut-être à vendre? Pourquoi donc ce double discours de nos autorités ?

Encore un point étonnant à souligner: Il n'y a pas de gain en capital au moment de la vente d'une entreprise, donc si la taxe sur les entrepreneurs vous décourage à garder votre entreprise, la non imposition de la cession vous encourage au contraire à la vendre. Ironiquement, vous allez vivre un enfer fiscal jusqu'au moment exact où vous allez cesser d'être entrepreneur en vendant votre entreprise !

Utilité de l'imposition

Nous avons aujourd'hui une pleine matinée consacrée aux impôts. Mais au fond quelle est l'utilité de l'imposition ? Elle en a trois principales.

J'en ai déjà parlé, de plus en plus d'impôts ont pour vocation de changer votre comportement, vous contraignent à une morale. C'est entre guillemets, le rôle

moderne de l'imposition. La taxe sur les entrepreneurs décourage de toute évidence d'être entrepreneur, comme la taxe sur le tabac vous décourage de fumer. Mais au fond, ne pourrait-on pas penser qu'il y a une explication à cela ? Par exemple, que l'image de l'économie est mauvaise au sein de la population. Les médias de notre pays relatent principalement les entreprises comme de grands pollueurs, exploitant les travailleurs, avec l'unique but de maximiser les profits. On ne parle quasiment jamais des apports positifs des entreprises à notre société. Les PME à la rigueur jouissent d'une certaine sympathie, mais les entrepreneurs qui sont à la base de leur réussite sont forcément de vilains patrons qui s'engraissent. Dans la silicon valley, c'est très différent, ce que l'entrepreneuriat apporte à la société est valorisé auprès du grand public, certains entrepreneurs sont des célébrités admirées et les entrepreneurs on même le droit à l'échec! Ici, l'échec est très mal vu et la réussite est punie par une taxe. Quelle différence !

Mais le but premier et originel des impôts a été évidemment de mutualiser les charges. Les cantons primitifs suisses se sont entendus pour financer une armée commune. Ce type d'impôt s'est ensuite étendu à tous les autres types de charges: éducation, infrastructure, santé etc..

Est-ce que la taxe sur les entrepreneurs contribue à atteindre cet objectif de couverture des charges ? Je ne le crois pas, car de nombreux entrepreneurs quittent le canton et diminuent ainsi les recettes fiscales.

Les autorités se gardent d'en parler, mais lorsque vous discutez avec certains fiscalistes, ils vous expliquent qu'ils organisent 10-15 départs par année en raison de cette taxe. Le canton de Vaud ne souhaite pas dévoiler de chiffre, mais le canton de Genève l'a fait en 2018. Résultat: de 2010 à 2018, 35 contribuables payant plus d'un million de francs d'impôts par année sont partis, principalement vers d'autres cantons.

[Des chiffres inédits révèlent l'exode des riches contribuables genevois - Le Temps](#)

Le troisième grand rôle de l'imposition est de mieux répartir les richesses. C'est notamment le cas par exemple pour l'AVS. Ce but n'est certainement pas atteint non plus par la taxe sur les entrepreneurs, car de nombreux entrepreneurs renoncent à développer leur entreprises et donc à développer l'emploi.

Je pense donc clairement que l'imposition sur les entrepreneurs est contre-productif et ne remplit aucun des objectifs que vise un système d'imposition valable, encore

une raison de plus pour l'abolir totalement.

Pourquoi et comment

Une petite minute de réflexions maintenant et je vais m'adresser de manière un peu plus intime à tous les entrepreneurs qui sont dans la salle.

Je vais vous parler du pourquoi et du comment.

Si vous pensez que l'entreprise extraordinaire que vous développez peut vous apporter à elle seule le bonheur, vous vous trompez.

Cela peut être même un peu le contraire et il y a un mécanisme qui l'explique.

Vous savez comment développer votre société, sinon la concurrence, le marché ou la bureaucratie vous auraient déjà éliminé.

Selon le fondateur de LinkedIn, Reid Hofmann, un entrepreneur, c'est quelqu'un qui saute de la falaise et construit un avion au cours de la descente. Vous savez comment vous devez faire, mais est-ce que vous vous demandez pourquoi vous le faites ?

Etre entrepreneur, cela se fait souvent au détriment de la famille que vous voyez peu, de vos amis et certainement aux dépens de vous-même en fin de compte. Vos enfants grandissent et vos parents prennent de l'âge, et vous vous demandez, est-ce que tous ces efforts vous apportent réellement ce que vous recherchez ?

Qu'est-ce que cela a à voir avec notre question fiscale ? Je dirais pas mal de chose.

Car la taxe sur les entrepreneurs vous force à considérer cette question du pourquoi - les raisons qui vous poussent à entreprendre - encore plus rapidement en vous enlevant la satisfaction de profiter économiquement de votre réussite dans votre vie privée.

Un poète Français célèbre a écrit:

A force de courir la Terre comme un éclair
Brûlant tout en un coup
J'ai oublié de vivre

Solutions

Réfléchissons maintenant aux moyens que nous avons de résoudre cette problématique.

Les entrepreneurs peuvent quitter le canton. Notamment si vous pouvez piloter votre entreprise à distance, vous n'avez qu'à déménager. Vous avez derrière moi la carte des endroits où la situation est meilleure que dans le canton de Vaud en ce qui concerne la taxe sur les entrepreneurs. En bleu, vous avez les endroits où c'est mieux. C'est mieux partout, faites juste attention d'éviter Genève.

Partir, ce n'est pas la solution que j'ai choisie. Il reste donc à examiner si il existe une volonté politique de modifier la loi fiscale vaudoise.

J'aimerais citer Colbert, qui était Ministre des Finances sous le roi Louis XIV : il disait "l'art de l'imposition, c'est l'art de plumer une oie, en ramassant le maximum de plumes et en ramassant le minimum de cris à la fois"

Or c'est le drame l'entrepreneur, il ne crie pas assez, il ne se plaint pas, il ne veut pas s'exposer publiquement. Il n'a d'ailleurs pas le temps de s'intéresser à la politique - il se préoccupe uniquement de son entreprise - et il a tort. Dans le système politique suisse, fondé sur la milice, si votre groupe social n'est pas représenté au parlement cantonal et au parlement fédéral, on ne pense pas à vous une seconde. Des entrepreneurs au Grand Conseil Vaudois, il y en a à ma connaissance une dizaine sur 180. Des députés au grand conseil vaudois qui comprennent la problématique de la taxe des entrepreneurs, peut-être 20.

Tous les autres cantons romands qui ont une imposition de la fortune élevée ont déjà tous créé une exception pour la valeur de l'entreprise. Neuchâtel, Fribourg, le Valais. Pourquoi pas chez nous dans le canton de Vaud, où le taux d'imposition est le plus élevé de Suisse avec Genève ?

Nous avons constitué une petite équipe en 2017, avec le conseiller national Fathi Derder, l'avocat fiscaliste vaudois Cédric Portier et moi-même, afin de déposer un texte au conseil national, dans le but d'avoir une approche fédérale du sujet. L'initiative parlementaire 17.0522 déposée par Fathi Derder « Adapter l'impôt sur la fortune et supprimer l'imposition de l'outil de travail » déposée la même année vient

d'être balayée au parlement, après quatre longues années de gestation fédérale et de ping-pong intercommissions. Il faut comprendre entre les lignes de ce refus que c'est une problématique Suisse romande qui n'intéresse pas les parlementaires Suisses Allemands et qui doit être traitée localement. En effet, ce problème est incompréhensible pour tous les cantons où l'imposition de la fortune est négligeable.

Je me suis beaucoup réjoui de lire il y a maintenant 4 ans, le programme de législature 2017-2022 du conseil d'Etat Vaudois, il s'engageait alors à, et je cite: "À la suite de la réforme fédérale de l'imposition des entreprises, examiner la nécessité de modifier l'imposition de la fortune, notamment dans un environnement à taux de rentabilité bas, tout en préservant la dynamique des recettes fiscales.". Nous arrivons maintenant pratiquement au terme de cette législature, et je suis extrêmement déçu de constater qu'il n'y a eu aucune volonté de faire avancer cette promesse ! Une législature de 5 ans perdue sur ce dossier.

Or, il se trouve que nous allons justement maintenant entrer en période électorale vaudoise pour renouveler notre parlement et notre conseil d'Etat en mars 2022, c'est donc demain.

Mesdames et Messieurs, c'est donc le moment d'agir: recherchez les candidats à la députation et au conseil d'Etat et questionnez les sur l'imposition des entrepreneurs. Savent-ils de quoi il s'agit ? Auront-ils la volonté d'abolir cette aberration ? Allez interpellier les candidats sur cette question sur les marchés au moment où ils vous écoutent le plus ! Vous avez maintenant une petite possibilité d'agir et de faire changer les choses, ne la laissez pas passer pour les 5 prochaines années !

Conclusion

En conclusion, la taxe sur les entrepreneurs est selon moi un vrai enjeu de société. Quel est le rôle que nous voulons donner à l'entrepreneur, c'est à dire par définition celui qui entreprend.

Les autorités Vaudoises devraient avoir une stratégie claire à ce sujet : soit nous avons trop de PME dans le Canton de Vaud, et il est parfaitement défendable de nous décourager à faire proliférer d'autres entreprises que l'on considère nuisibles comme le tabac ou le CO2. Si la taxe sur les entrepreneurs part de cette logique, et elle est efficace.

Soit nous voulons plus de PME pour l'emploi, pour le rayonnement du canton et certainement plus de recette fiscales en fin de compte, auquel cas la taxe sur les entrepreneurs, dont nous avons l'exclusivité mondiale, doit maintenant disparaître !! L'initiative 99%, qui vient d'être balayée, avait pour slogan "Nous voulons notre argent". Je me demande si nous les entrepreneurs ne devrions pas reprendre ce slogan en disant: rendez-nous la reconnaissance à laquelle nous avons droit pour notre travail !

En tous les cas, c'est à nous citoyens d'obtenir un changement de cap dans les urnes en mars prochain !

Le poète dont je vous parlais tout à l'heure est évidemment Johnny Halliday. Je vous souhaite Mesdames et Messieurs le Entrepreneurs, de ne pas oublié de vivre !